DEMANDE DE PRESTATION

- Vacances familiales -

Prestation délivrée par virement

Les conditions d'attribution de l'ensemble de nos prestations sont précisées dans le document de présentations des « Conditions d'attribution des prestations et de versement des cotisations ».
Les prestations ne peuvent plus être demandées au-delà d'un délai de 6 mois après le début de l'évènement.
Vous trouverez l'ensemble des documents sur notre site Internet: https://www.union-sociale.coop/documents

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Enfant jusqu'à l'âge de 18 ans
- Séjour pendant les vacances d'été
- Justifier d'un séjour d'au moins 5 jours sur un lieu de vacances autre que la résidence habituelle, avec un parent ou famille proche.

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- Des justificatifs prouvant des dépenses de séjour de vacances dans un lieu de villégiature autre que son lieu de résidence (justificatifs possibles : dépenses d'hébergement ou de transport, autoroute, essence à distance du domicile, restauration, courses sur le lieu de villégiature, dépenses de loisirs sur le lieu de séjour, entrées de piscine, parc de loisirs, cinéma, spectacle, fête foraine, musée...)
- La photocopie du dernier avis d'imposition complet
- RIB du bénéficiaire
- La photocopie du livret de famille et/ou de la carte d'identité pour chaque bénéficiaire

FAIRE SA DEMANDE

- Par internet : vous effectuez vos demandes de prestations via votre espace privé du site de l'Union Sociale en vous connectant avec votre adresse email et votre mot de passe (en créant vos ayants-droits si besoin). Nous vous invitons à scanner ou télécharger les justificatifs avant de faire votre demande.
- Par courrier : si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez envoyer vos demandes par courrier. Afin de faciliter le traitement numérisé de vos demandes, merci d'utiliser les formulaires et de ne pas agrafer les documents papier. Les prestations délivrées en chèques culture impliquent de disposer d'une adresse email personnelle valide.

SUIVI DE VOTRE DEMANDE

Vous pouvez suivre l'avancement de vos demandes, soit dans votre espace privé du site de l'Union Sociale soit par le biais de l'espace de votre coopérative.

- Si votre dossier est complet et approuvé par votre coopérative, un mail vous informe de la validation. La prestation vous est versée dans les plus brefs délais.
- Si votre dossier est incomplet, un mail précisant les pièces manquantes vous est adressé ainsi qu'à votre coopérative. Ces éléments doivent nous parvenir dans un délai de 15 jours.
- Si votre demande est refusée. Un mail précisant le motif vous est adressé ainsi qu'à votre coopérative. Après un délai de 3 semaines, les demandes rejetées ou incomplètes sont supprimées.

UNION SOCIALE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

UNION SOCIALE DES SOCIETES COOPERATIVES
61 Boulevard de Picpus, 75012 Paris – 01 43 07 18 08 – union-sociale.coop

IMPORTANT

COLLECTE DES DONNÉES

(uniquement pour les bénéficiaires)

Le règlement européen sur la protection des données (RGPD- règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016), entré en vigueur depuis le 25 mai 2018, impose de nouvelles obligations aux structures qui ont recours à un traitement informatique de données à caractère personnel.

Ce règlement s'applique au traitement des données que l'Union Sociale des Scop et des Scic collecte pour gérer les œuvres sociales du mouvement coopératif.

Aussi, nous vous remercions de nous donner votre accord pour conserver les données personnelles que vous nous transmettez pour bénéficier de nos prestations.

Nous vous informons que l'accès aux prestations ne sera possible que si l'on peut enregistrer les données personnelles nécessaires au traitement de vos demandes et les conserver.

Dans le cas contraire nous ne pourrons pas vous attribuer nos prestations.

Vos données restent confidentielles et ne sont exploitées que par nos services. En aucune façon elles ne sont diffusées et nous mettons tout en œuvre pour qu'elles soient stockées de la manière la plus sécurisée possible.

Vous conservez en permanence un droit d'accès et de demande de rectification ou de suppression de vos données.

NOM ET PRÉNOM DU BÉNÉFICIAIRE :

Nom :

Prénom :

NOM DE LA COOPÉRATIVE :

Coopérative :

« J'accepte que l'Union Sociale des Scop et des Scic conserve mes données personnelles aux fins de traitement de mes demandes de prestations et de celles de mes ayants-droits »

OUI : ☐ **NON :** ☐

Signature du bénéficiaire :

Date :

UNION SOCIALE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

UNION SOCIALE DES SOCIETES COOPERATIVES
61 Boulevard de Picpus, 75012 Paris – 01 43 07 18 08 – union-sociale.coop

DEMANDE DE PRESTATION

FORMULAIRE COOPÉRATIVE

INFORMATIONS CONCERNANT LA COOPÉRATIVE

N° confédéral :

Nom du responsable signataire :

Adresse :

Code postal :

Adresse email :

INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICAIRE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Date d'entrée dans la coopérative :

Signature du responsable et tampon de la coopérative

date :

UNION SOCIALE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

UNION SOCIALE DES SOCIETES COOPERATIVES
61 Boulevard de Picpus, 75012 Paris – 01 43 07 18 08 – union-sociale.coop

DEMANDE DE PRÉSTATION - FORMULAIRE

- Vacances familiales -

Vous avez pris connaissance des conditions d'attribution et des pièces à fournir ? Vous pouvez compléter la fiche ci-dessous.

Rappel des conditions d'attribution :

- Enfant jusqu'à 18 ans
- Séjour d'au moins 5 jours pendant les vacances d'été avec parent ou famille proche

Bénéficiaire

Nom :

Prénom :

Email (pour bénéficier du suivi de votre demande) :

Enfant(s) pouvant bénéficier de l'aide « Vacances familiales »

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

À fournir :
- Justificatifs
- RIB pour le paiement
- Avis d'imposition (facultatif, s'il n'est pas communiqué le plus bas niveau d'aide sera attribué)

S'il s'agit de votre première demande de prestation à l'Union Sociale, merci de nous faire suivre également une copie de votre livret de famille et l'accord de collecte des données (document à compléter).

Signature :

Date :

UNION SOCIALE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

UNION SOCIALE DES SOCIETES COOPERATIVES
61 Boulevard de Picpus, 75012 Paris – 01 43 07 18 08 – union-sociale.coop